

A.P.A.C.H.E

Autrement **P**our les **A**ménagements, les **C**ontournements et l'**H**abitat de l'**E**st lyonnais
Maison des Associations, 7-9 Allée du château 69780 MIONS

Courriel: [apache.mions@gmail.com/](mailto:apache.mions@gmail.com) Site : www.apache-mions.fr/ Facebook: [Apache Mions](https://www.facebook.com/ApacheMions)

Association loi 1901. Déclaration en préfecture du Rhône le 20 Avril 2002

20 ANS !



ORDRE DU JOUR de l'AG APACHE 2021/2022

- **Présentation des activités d'Apache/Fracture en 2021-2022**
- **Nos actions**
- **Intervention éventuelle des élus présents dans la salle**
- **Vote du rapport moral**
- **Rapport Financier**
- **Vote du rapport financier**
- **Cotisations**
- **Renouvellement du CA**
- **Questions diverses**
- **Pot de l'amitié**

MIONS est
menacée par de
grands projets
d'infrastructure:

A 46 Sud : 2 X 3 voies
Plus de 100 000 Véh/ Jour
Des bouchons sur 3 voies!



AMAZON: 161 000m²
1000 PL/ jour , 4400 VL/ jour



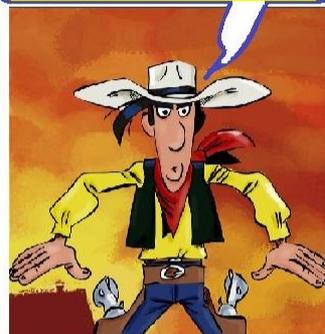
Boulevard Urbain Sud



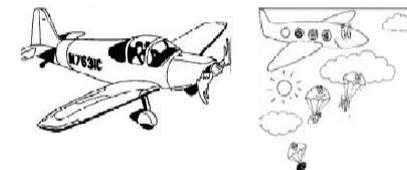
Aéroport Lyon Satolas



Mions, rends toi!
Tu es cerné!



Aérodrome de CORBAS: Parachutisme
Avions de tourisme...



SIBELIN: Une bombe à retardement!

Sibelin le 13 mars 2017, déraillement de 3 wagons,
fuite de 20 t d'éthanol, déclenchement du plan ORSEC



Pollutions autoroutières
Dangers ferroviaires
APACHE MIONS

APACHE 20 ans :
Son inlassable combat contre toutes
ces nuisances, présentes et à venir,
qui nous empoisonnent !

Vallée de la chimie



Raffinerie de Feyzin: Pas de pollution!



Aérodrome de BRON



CFAL SUD : Train de 1500 m!



1/ 2 infrastructures ferroviaires:

- Le passage à 4 voies de la ligne historique entre Grenay et St Fons, passant au nord de notre commune (NFL)
- Le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) passant au sud de notre commune

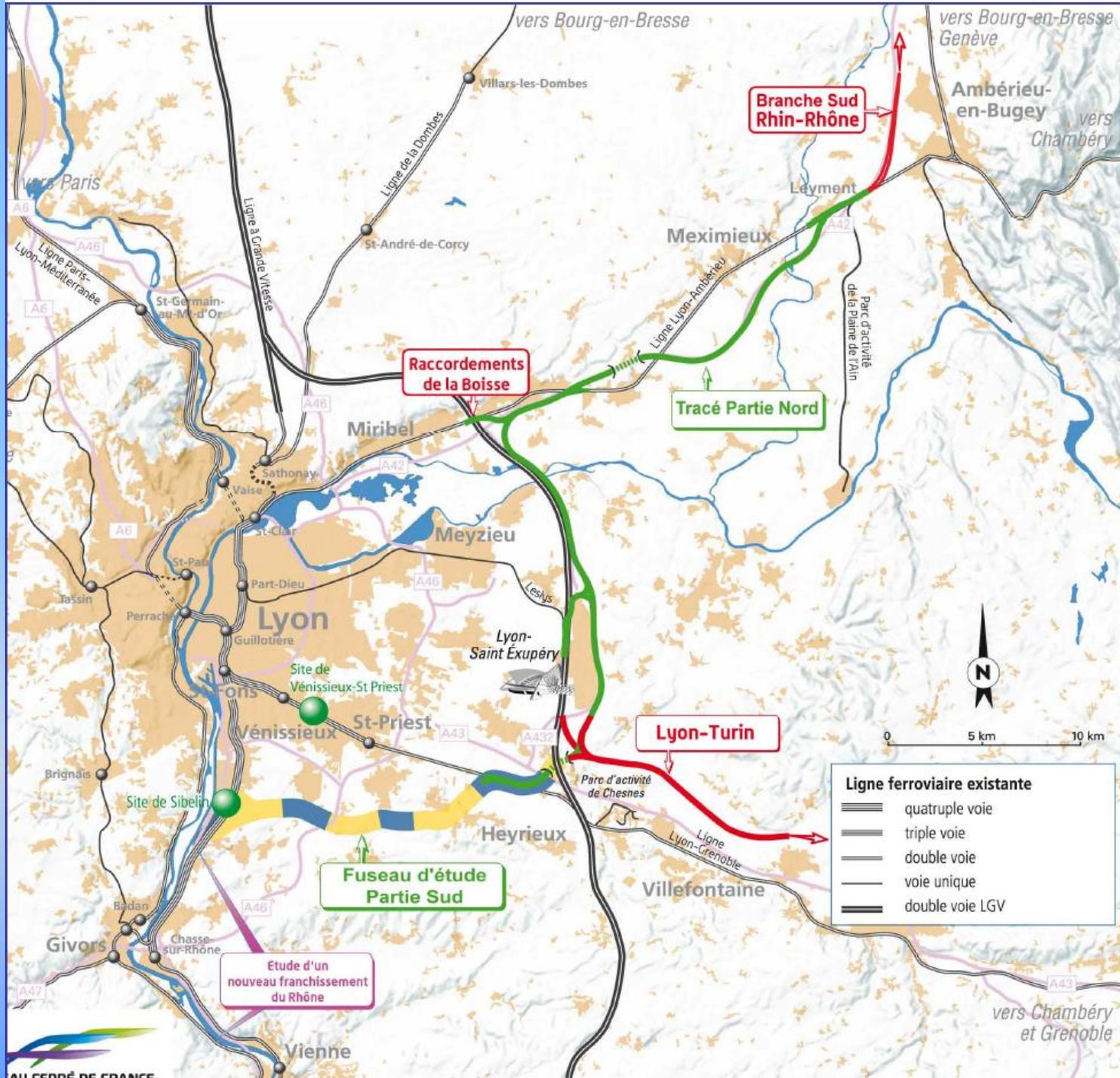
2/ 2 infrastructures autoroutières:

- Le passage à 2x3 voies de l'A46 Sud, passant au nord de notre commune
- Une nouvelle portion d'autoroute pour relier l'A432 à l'A46 sud, passant au sud de notre commune (CEL)

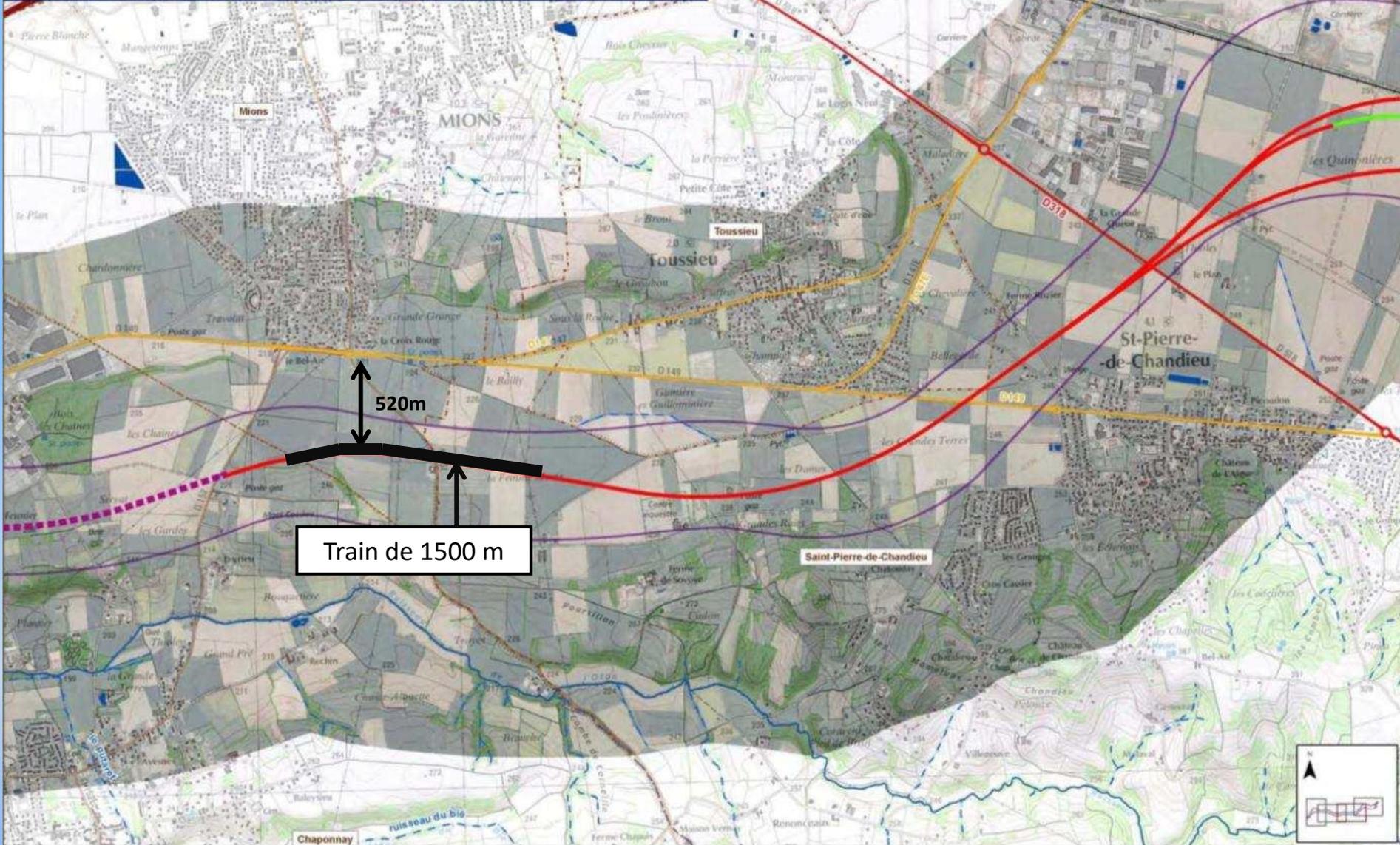
Le passage à 4 voies de la ligne historique entre Grenay et St Fons, passant au nord de notre commune



Le **C**ontournement **F**erroviaire De l'**A**gglomération **L**yonnaise (CFAL)



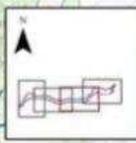
Secteur 3 : Plaine de Mions, Toussieu, Saint-Pierre-de-Chandieu



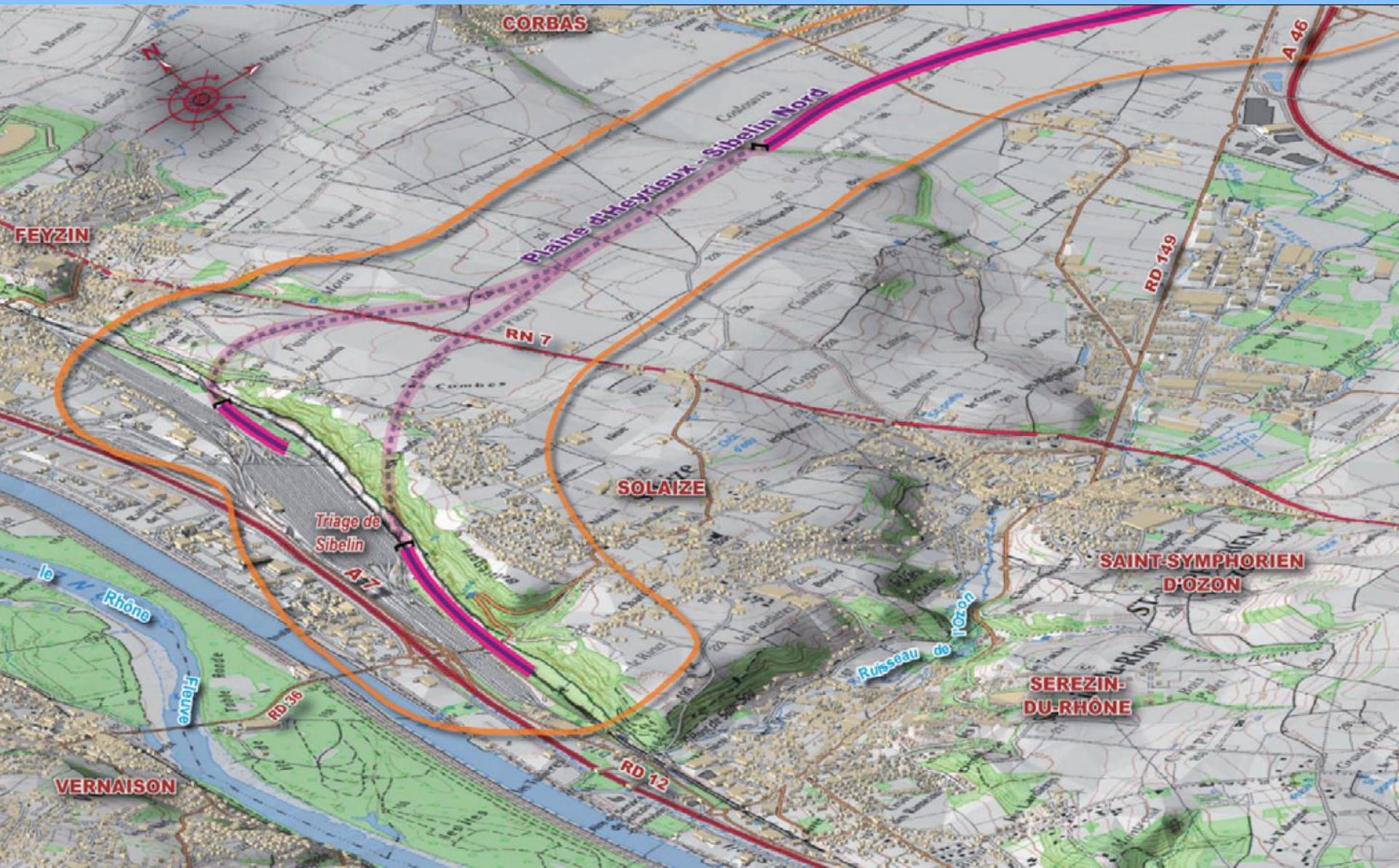
Train de 1500 m

520m

<ul style="list-style-type: none"> Unité communale Unité départementale Zone d'étude Cours d'eau permanent Cours d'eau intermittent Plan d'eau 	<p>Infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> Vie ferrée Vieie structurante Voie secondaire Voie de secours 	<p>Variante 1a</p> <ul style="list-style-type: none"> Trajet principal Douvrage d'axe Voie Voie Voie Voie
--	--	--



Liaison sud du CFAL à Sibelin



Dangers et incohérences du PROJET CFAL SUD :

A propos du tracé CFAL-SUD, nous dénonçons :

- Son passage à proximité de nombreuses écoles.
- Le CFAL Sud est maintenant enterré à seulement 14 %, le reste est en surface à ciel ouvert. C'est une modification de taille, au lieu des 85 % enterrés dans le projet initial de 2009.
- Un danger de pollution de la nappe phréatique.
- L'utilisation de la gare de triage de Sibelin pour faire entrer du fret dangereux dans une zone elle-même dangereuse (elle est classée SEVESO).
- Comme son nom l'indique, le CFAL doit contourner l'agglomération lyonnaise, mais en réalité il passe DANS l'agglomération lyonnaise et même DANS LA METROPOLE (Mions, Corbas, Feyzin, Solaize, Sérézin) !
- Le tracé traversera le corridor vert de l'Est Lyonnais.

SIBELIN

- **Etudes réglementaires** piézomètres, risque inondation, séisme, toujours pas produites (<31 12.2018.)
- **PERIMETRE ETUDE DE DANGER** : la note technique du 22 juin 2015 (qui n'a pas force de loi) sur laquelle SNCF réseau s'appuie pour limiter le périmètre de l'étude de danger à la zone de débranchement et de formation, en contradiction avec les textes applicables. → Action justice en cours
- **RECENSEMENT** : un nombre significatif de wagons de matières dangereuses sont triés « à plat » : pas pris en compte dans l'étude de danger, tout comme la zone d'attente au départ.
- **DEFINITION DE LA ZONE** : l'historique des évènements = nombre d'incidents/accidents en dehors de la zone retenue pour l'étude de danger.

Sibelin, nos demandes :

Périmètre soumis à étude de danger soit étendu à l'ensemble des zones où stationnent des wagons de matières dangereuses.

→ Suppression de la note ministérielle 2015

Calcul de la présence humaine dans les périmètres à risques soit réévalué, ainsi que le porter-à-connaissance qui va avec.

Possibilité de délocaliser --à minima la fonction relai de Sibelin--, vers d'autres installations SNCF.

Etude De Danger de Sibelin soit soumise dans son intégralité à une tierce expertise effectuée par un organisme indépendant

LE TRACE ALTERNATIF PROPOSE PAR FRACTURE



Nous sommes pour un véritable contournement.

Notre proposition alternative est celle d'un tracé le long de la ligne LGV, car il est + rapide + efficace, et il correspond à un véritable projet d'avenir.

-  **Ligne LGV**
-  **CFAL Tracé Nord**
-  **CFAL Tracé Sud**
-  **Alternative FRACTURE**
le long de la ligne LGV

Où en sommes nous?

- **Le débat public sur le NFL (Nœud Ferroviaire Lyonnais) prévoit le doublement des voies entre Grenay et St-Fons qui passent donc au nord de la commune.**
- **Le débat sur le CFAL Sud revient sur la sellette. Lors d'une de ses interventions, l'ancien ministre des transports, Mr Djebbari, a reparlé de la réalisation du CFAL Sud. Il faut rester vigilant!**
- **Notre combat pour que le triage et le stationnement des wagons ne se fassent plus à Sibelin est essentiel dans l'idée d'avoir un CFAL Sud le long de la ligne LGV.**

**Les menaces
autoroutières:
Le passage à 2x3
voies de l'A46 sud
et
L'autoroute de
liaison A432 et A46
sud**

Contournement Est Lyonnais

La requalification de l'A6 / A7 va nous reporter du trafic sur l'A46 Sud.

Actuellement encore 115 000 Véh/ jour passent sous Fourvière.

Après reclassement la capacité va passer à 50000.

Pour assumer le trafic résiduel le passage en 2 X 3 voies de l'A46 est la seule solution proposée par l'état à court terme **mélangeant le trafic local et tout le trafic de transit**

.

Contournement Est Lyonnais

D'autres solutions qu'il faut pousser:

1/ Pour le trafic de transit:

- **Prolongement A432 jusqu'au sud de Vienne**

2/ Pour le trafic local:

- **Réduction du trafic par adaptation des transports en commun.**
- **Création de pistes cyclables dédiées.**
- **Favorisation du covoiturage.**
- **.....**

Quant au COL qui est le seul présent au SCOT...

Le passage à 2x3 voies de l'A46 sud

Un engagement du Préfet le 23 Février 2018

Situation 2018 A6/A7

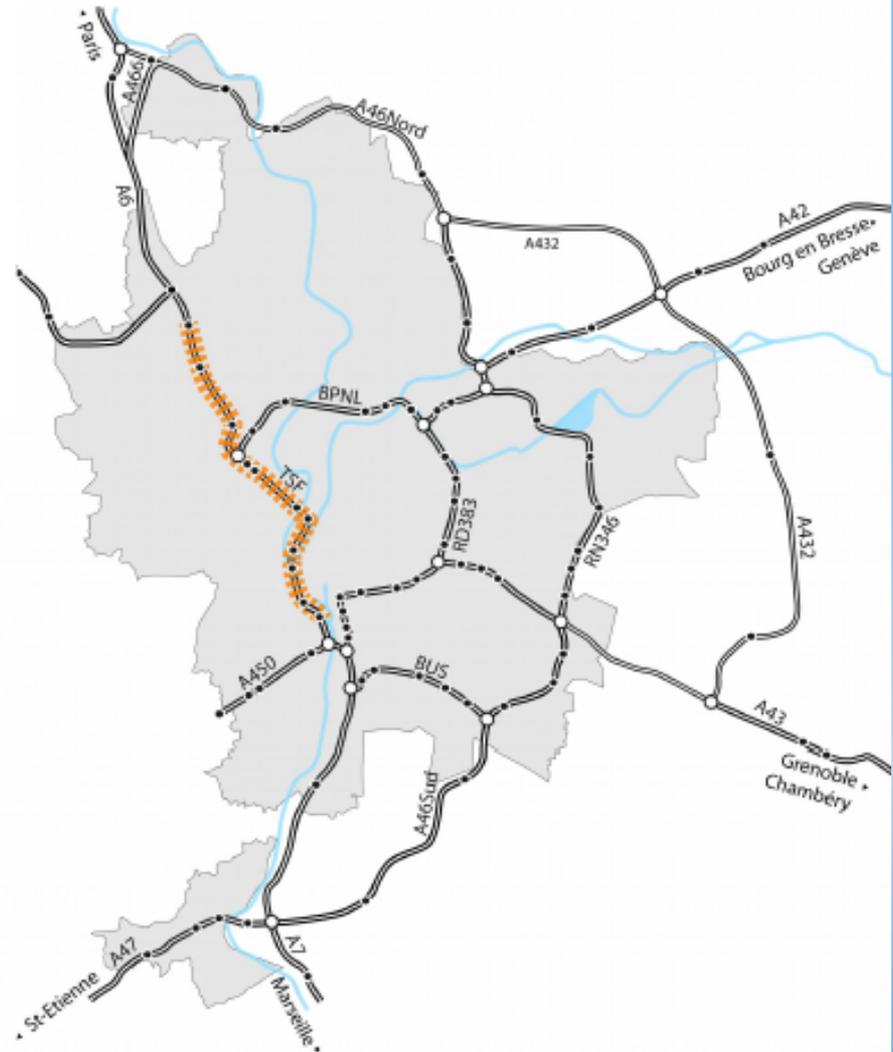
Déclassement de l'axe A6/A7 par décret du 27 décembre 2016

Transfert à la Métropole par arrêté du 17 février 2017 (effectif le 1^{er} novembre 2017)

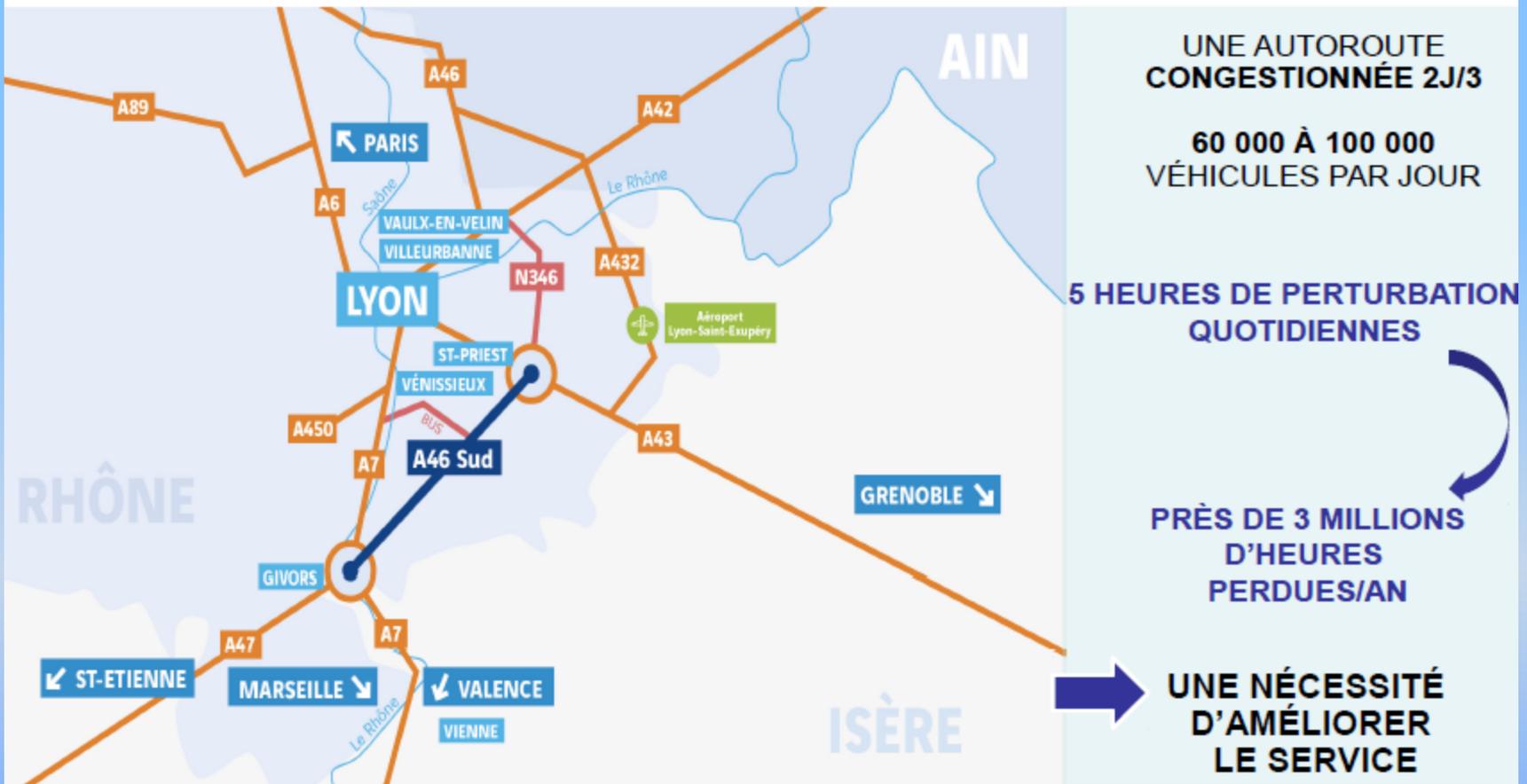
Classement RGC par décret du 5 mai 2017

Commencer la requalification de l'axe, pour marquer la perte du statut autoroutier d'A6/A7 et préfigurer le boulevard urbain

L'État et la Métropole veilleront à ce que les reports de trafic et les aménagements du réseau soient bien compatibles

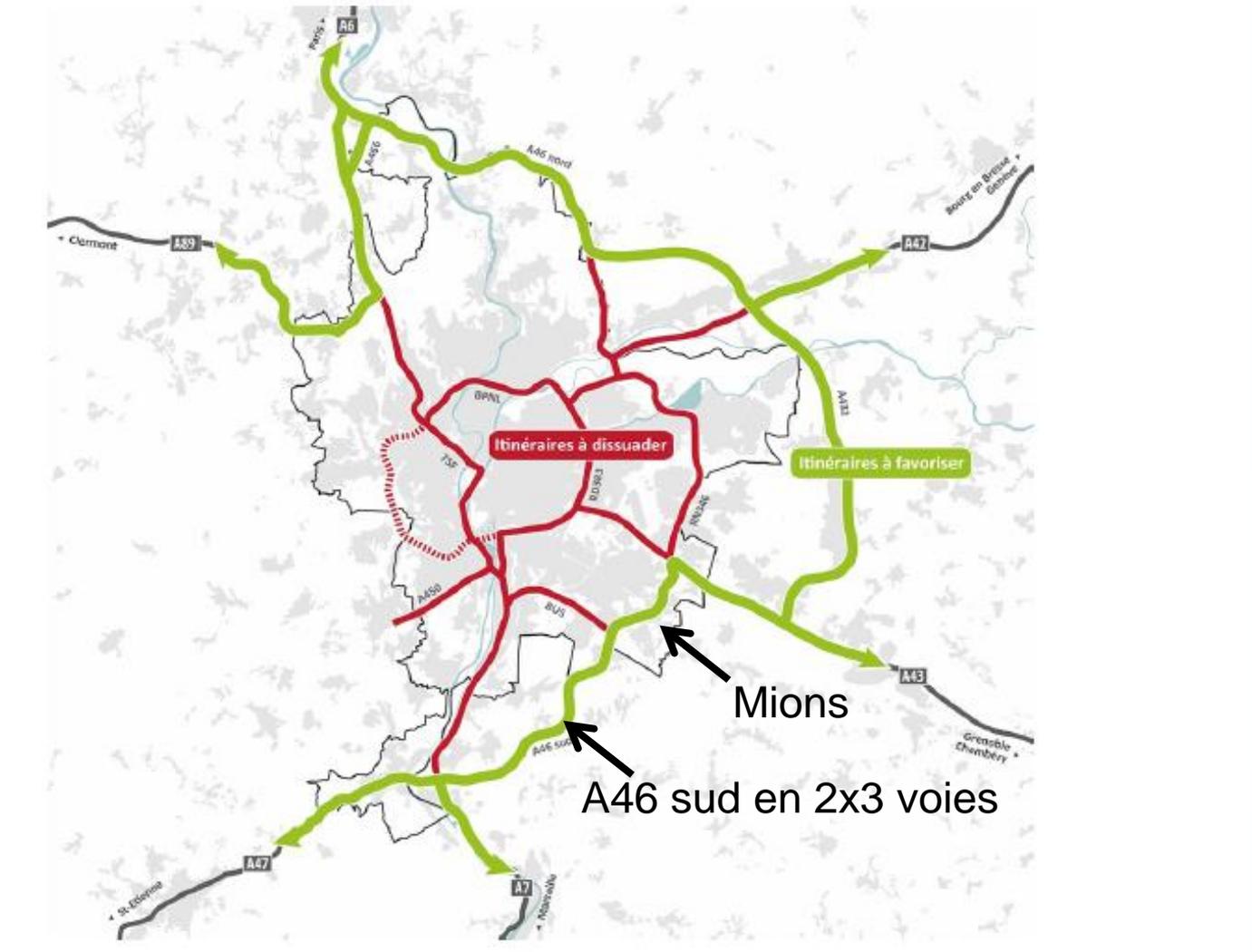


L'AUTOROUTE A46 SUD – UNE VOIE TRÈS CONGESTIONNÉE



Carte extraite du dossier de présentation du Préfet le 23 Février 2018

Orientation du trafic de transit : principes des axes à dissuader et à favoriser



Le trafic de 6 autoroutes est reporté sur l'A46

Pour fluidifier le trafic proposition d'aménagement du nœud de Manissieux

NŒUD DE MANISSIEUX – PLUSIEURS OPTIONS POSSIBLES

Option A

Option B

Option C



3 options à l'étude

Le maire de St Priest à la tête de GEM et l'association NON au shunt s'oppose à ce tracé .

Le maire de Saint-Priest comme celui de Mions s'expriment pour un grand contournement par l'A432 avec raccordement au sud de Vienne.²³

A46S: Planning des projets:

Concertation Terminée et la CNDP a apporté ses conclusions

Nous attendons la décision de l'état

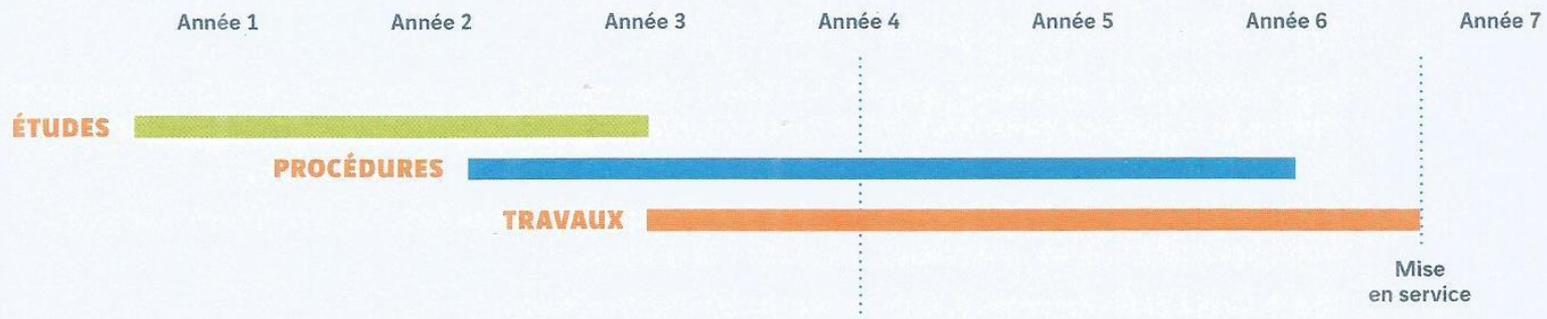
Si le projet est validée (sans tenir compte des recours en justice):

Pour 2027/ 2028 : Passage à 2x3 voies A46 sud ...

=> Inefficace et plus de pollution (quid du PPA ?)

LE DÉROULEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Si l'État confirmait, à la suite de la concertation préalable, l'opportunité de poursuivre le projet, les étapes



Où en sommes nous?

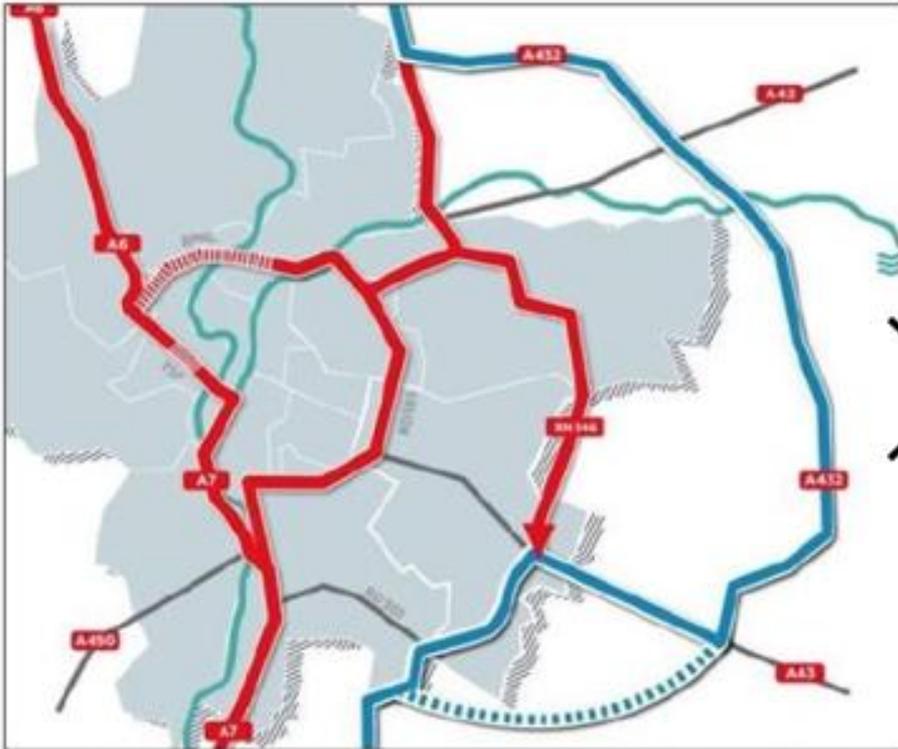
- **Malgré que la concertation conclut sur un rejet du projet, l'état demande à ASF de poursuivre les études.**
- **Les communes ont réalisées un conseil municipal commun à Eurexpo pour rejeter le projet d'élargissement de l'A46 Sud.**
- **FRACTURE met la pression sur nos élus parlementaires afin d'avoir un RDV avec le ministre des transports.**
- **Notre député Jean Luc Fugit souhaite l'organisation d'une table ronde sur une vision globale de la mobilité sur le secteur et ceci avec l'ensemble des intervenants sur les projets**

Nos moyens d'action :

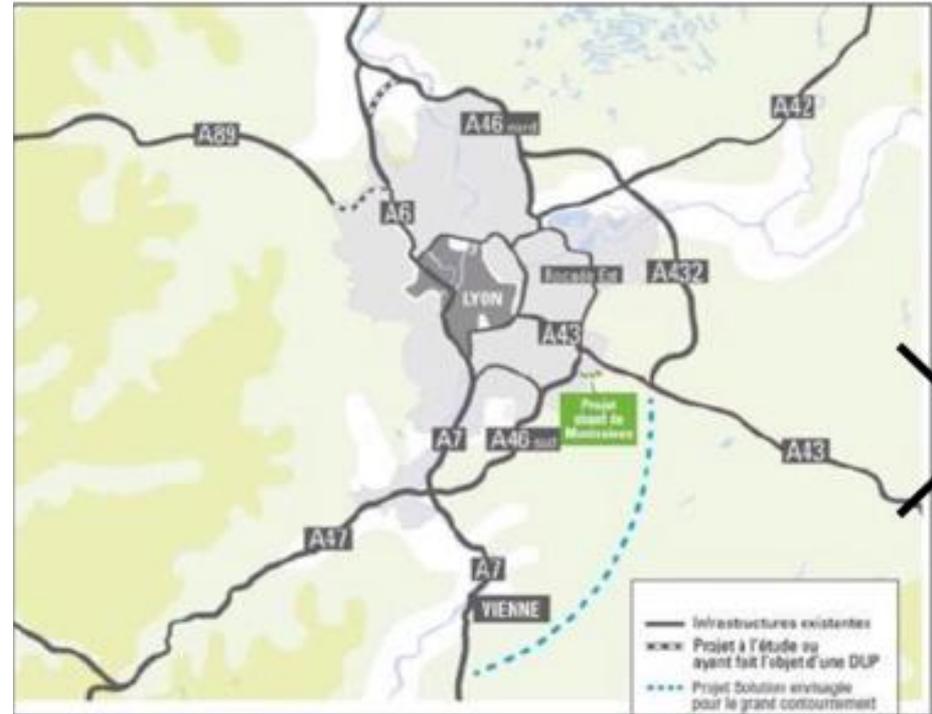
- **Pression sur nos députés.**
 - **Rencontre avec JL Fugit le 5 septembre**
- **Rencontre avec le délégué aux transports à la région.**
 - **En négociation**
- **Manifestation le 18 Novembre sur 2 sites:**
 - **Rond point Grand frais à Chasse Sur Rhône**
 - **Sortie 15, Corbas/ Chaponnay**
- **Actions en justice**
 - **Financement par augmentation des péages**

**L'autoroute de
liaison A432 et A46
sud:
Contournement Est
Lyonnais**

A432, 2 projets :



Le contournement, ici en pointillé, tel que défendu par Gérard Collomb Photo Progrès/document de campagne de Gérard Collomb



Le scénario qui fait le plus consensus parmi les listes et qui prend accroche avec l'A7 au sud de Vienne. Photo Progrès/association d'élus "Grand est métropole".

Solution courte

Coût: Entre 0,8 M€ et 1,1 M€

Solution longue

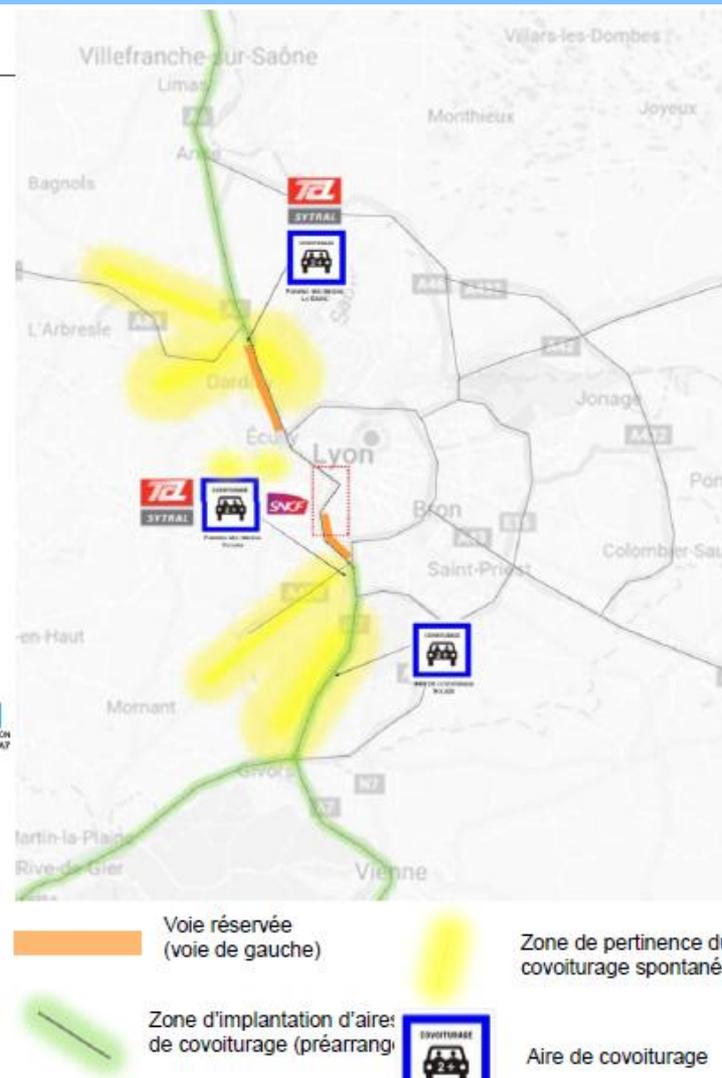
Entre 1 et 1,5 M€

La Métropole veut développer les modes doux et le covoiturage

LE CO VOITURAGE UN DISPOSITIF D'AGGLOMERATION

- ▶ **3 aires de covoiturage équipées de:**
 - > Parking covoiturage, consignes vélos, arrêt de dépose/reprise rapide, information voyageurs (prochains passages, passagers en attente), borne interactive, cheminements piétons...
 - > Dont 2 multimodales (arrêts bus/TER)
- ▶ **12 arrêts/déposes co-voiturage spontanés en sortie de bourg :**
 - > Avec informations voyageurs, consignes vélos

- ▶ **2 à 4 arrêts urbains**
 - > Perrache
 - > Confluence
 - > Gerland
 - > Valmy



Pas une seule aire de covoiturage de prévue le long de l'A46!

Transports en commun

Notre constat:

Lors des échanges que nous avons eus avec le SYTRAL, nous avons rappelé que malgré notre appartenance au Grand Lyon, nous étions les parents pauvres de la métropole:

- Pas de Bus express pour rejoindre la gare de Vénissieux.
- Ligne de tramway T4 de Saint-Priest trop lente.
- Parking relais de Vénissieux constamment saturé et qui aux dernières nouvelles pourrait être réduit...

Transports en commun

Réponse du SYTRAL:

- Nous avons augmenté les fréquences du Bus 87.
- Nous expérimentons actuellement sur Manissieux et Limonest, une solution avec une petite navette qui intervient sur une zone à partir d'appels téléphoniques pour conduire les usagers à un arrêt de bus express.

Les demandes d'Apache

- Pas de 2x3 voies
- Réaménagement sécuritaire de toute façon de l'A46 S
- Prolongement A432 au Sud de Vienne
- De la mobilité collective (train, Bus, appli covoiturage, piste cyclable...)
- Rencontre avec le ministre

AMAZON

-Le 14 novembre 2020, le tribunal administratif a autorisé l'exploitation de la future plateforme AMAZON de 160 000 m² malgré l'avis négatif du rapporteur public.

Autant de trafic en plus sur notre « rocade des villages ».

-Appel de FRACTURE et ACENAS (Association contre l'extension et les nuisances de Lyon-Saint Exupéry), car ils estiment que le tribunal a commis de multiples erreurs de droit et que l'arrêté préfectoral est irrégulier du fait de multiples inexactitudes.

AMAZON

- Jugement de l'Audience du tribunal le 27 septembre 2022 :

Requête des associations ACENAS et FRACTURE, représentées par leur président, dirigée contre le jugement n° 1901944 par lequel le Tribunal administratif de Lyon a rejeté leur demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 29/10/2018 du préfet du Rhône autorisant la société Goodman France à exploiter un entrepôt logistique sur un terrain situé rue de Hongrie à Colombier-Saugnieu.

- *- Le projet devait être livré à Noël 2019...*

Les actions d'APACHE :

A court et moyen terme

- Veille sur toute décision et délibération concernant le CFAL Sud, le CEL et le déclassement de l'A6/A7
- Participation à une charte d'environnement pour l'aérodrome de Corbas.
- Participation aux réunions obtenues par FRACTURE ainsi qu'aux manifestations d'opposition aux tracés proposés pour le CFAL Sud, pour le CEL ...

Les actions d'APACHE :

Permanentes

- Organisation d'un CA mensuel
- Participation aux CA de FRACTURE
- Participation à la commission technique de FRACTURE.
- Représentation de l'association aux manifestations communales.
- Communication régulière aux adhérents en fonction de l'actualité par La Gazette.

Les actions d'APACHE :

Ponctuelles :

- Participation à la concertation sur le PPA3.
- Ecriture sur le cahier d'enquête publique du 3ème plan pluriannuelle de l'agglo lyonnaise.
- Participation à un groupe de travail par rapport aux nuisances des aérodromes.

Les actions d'APACHE :

Ponctuelles :

Création d'un événement pour les 20 ans d'APACHE avec un concert dont les bénéfices des entrées ont été reversés à l'association Docteur Clown qui permet de distraire les enfants malades dans les hôpitaux de la Métropole

Spectacle 20 ans APACHE



Remise d'un chèque
de 300 € à docteur
CLOWN

Les actions d'APACHE :

Ponctuelles :

Pour les 20 ans d'APACHE, nous avons prévu de faire une exposition mais notre demande d'exposer sur une semaine s'est réduite à une autorisation sur une journée... Trop court.

Nous avons décidé de publier un document 4 pages, avec une présentation d'Apache et de Fracture et les actions que nous menons.

Ce document sera distribué prochainement dans toutes les boites aux lettres.

Si vous voulez nous aider pour cette distribution, vous êtes bienvenus...



Le collectif FRACTURE regroupe 29 communes réparties en 10 associations (environ 3500 adhérents) dont APACHE. Son conseil d'administration est constitué de 2 membres de chacune des 10 associations le composant et son bureau est élu lors d'une assemblée générale annuelle.

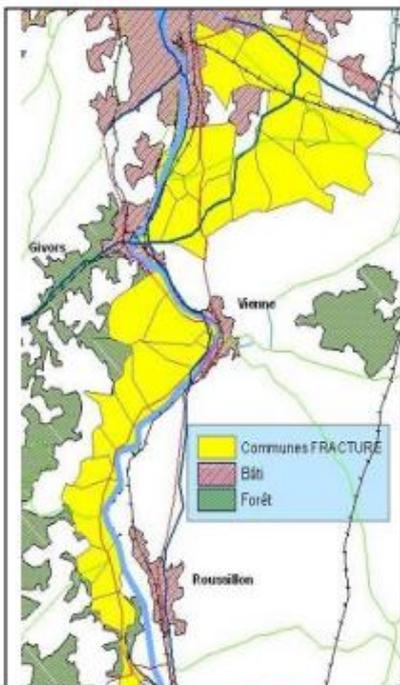
En mars 2002 FRACTURE s'est fait connaître en rencontrant les principaux décideurs politiques de la région Rhône-Alpes et a organisé ses propres débats publics dans 20 communes. Aujourd'hui il n'a de cesse que de solliciter des entretiens auprès des différentes instances (Région, Métropole, préfet, députés, ministres) afin de pouvoir présenter ses alternatives dans un esprit constructif

Beaucoup de travail avec parfois simplement un courrier, mais aussi des procédures par des avocats. Les chances d'aboutir varient

suivant les dossiers mais le résultat est que par ses actions, FRACTURE fait avancer ses idées sur la défense de notre territoire.

Chacun défendant ses intérêts, c'est l'Etat et ses représentants qu'il faut convaincre.

Les gouvernements et les politiques changent. C'est pourquoi rien n'est jamais figé et que FRACTURE est toujours en action.



A.P.A.C.H.E

Autrement Pour les Aménagements de Contournements (routiers et ferroviaires) de l'Habitat de l'Est
Siège social : 7, allée du Château
69780 MIONS.
Tel : 06 29 98 45 10
E-mail : apache.mions@gmail.com
Site : www.apache-mions.fr



STOP

AUX POLLUTIONS & AUX NUISANCES
DANS L'EST LYONNAIS

APACHE MIONS



DEPUIS 2002 APACHE SE BAT POUR PRESERVER NOTRE CADRE DE VIE

APACHE est une association locale, loi 1901 qui s'est constituée en 2002, quand les populations concernées par le projet de Contournement fret Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) ont pris connaissance du dossier. C'est une association apolitique.

Elle a pour but de préserver notre cadre de vie en proposant d'autres alternatives aux projets de nouvelles infrastructures dont les pollutions qui vont avec, que l'état veut nous imposer. APACHE fait partie de la fédération FRACTURE qui de ce fait a beaucoup plus de poids auprès des décideurs.

Le conseil d'administration (CA) compte 15 membres, 6 d'entre eux forment le bureau de l'association.

4 membres (2 titulaires, 2 suppléants) élus parmi les membres de notre CA, siègent au CA de FRACTURE. Ils participent aux décisions à prendre, donnent leur point de vue au nom d'APACHE et accompagnent FRACTURE dans ses démarches auprès des décideurs.

RÔLE DES ADHÉRENTS

Un adhérent est un soutien moral, et actif pour celui qui le souhaite.

1 adhérent = 1 membre APACHE. Vous comprendrez aisément que le poids que nous valons devant les décideurs est directement proportionnel au nombre de nos adhérents

Une partie du montant des adhésions est reversée à FRACTURE pour son fonctionnement et en provision pour les actions juridiques que nous serons sûrement amenés à entreprendre si les projets entraînent en phase finale

Pour informer nos adhérents sur l'avancement des sujets que nous traitons, nous publions une gazette tous les 2 ou 3 mois, mais pour toucher tous les Miolands nous n'avons actuellement que la distribution par les boîtes aux lettres et notre site : www.apache-mions.fr

CE QUE NOUS DENONÇONS ET NOS ACTIONS



CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise) - FRACTURE / APACHE dit non aux trains de fret transportant des matières dangereuses et radioactives en agglomération que ce soit au nord ou au sud de notre commune mais demande son tracé plus à l'Est suivant la ligne à grande vitesse de Valloire



AERODROME DE CORBAS : parachutisme, survol des avions - APACHE avec d'autres associations se sont adressées à la métropole pour dénoncer les dérives en matière de nuisances sonores et demandent que les règles concernant la charte environnementale, soit redéfinie



POLLUTION : Les mesures faites pour exprimer la pollution oublient le polluant le plus nocif : les particules ultra-fines (PUF) qui est la source de la majorité de cancers des voies respiratoires



SIBELIN : FRACTURE et la municipalité de Solaize n'ont eu de cesse que de pointer les insuffisances de l'étude de danger de Sibelin. Ils viennent d'être entendus par le juge puisque le tribunal a estimé que l'étude de danger de la gare de triage de Sibelin ainsi que ses mesures de protection pour la population sur 10 kms alentour étaient insuffisantes.



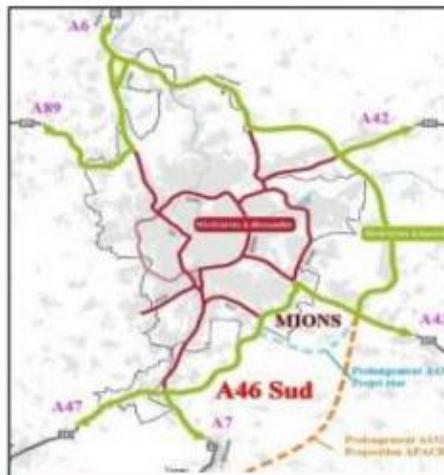
AMAZON : Malgré l'avis négatif du rapporteur public, l'exploitation de la future plateforme AMAZON près de Satolas avait été donnée. FRACTURE et ACENAS ont fait appel, rejoints dans leur combat par d'autres associations. Grâce à ces actions, le projet a été bloqué.

Mions fait partie de la métropole et pourtant ne bénéficie pas de la même considération que les lyonnais.

LES GRANDES INFRASTRUCTURES

Mars 2022 - J.-B. Djebbari l'ancien ministre délégué chargé des transports a relancé le projet du fret en agglomération

C.E.L. (Contournement Est Lyonnais) - Projet de passage à 2x3 voies



La métropole a déjà obtenu le déclassement des portions d'autoroute A6 et A7 traversant Lyon en route nationale. Mais pour continuer leur transformation en voie urbaine, elle veut, à terme, faire passer par la seule autoroute A46 Sud qui serait élargie à 2x3 voies, tout le trafic de transit, voitures + camions, des autoroutes A89, A6, A42, A43, A7 et A47. Cela amènera à coup sûr un accroissement du trafic dans ce secteur, avec toutes les pollutions que cela induit

Passez à 2x3 voies n'apportera rien en termes de mobilité, mais 50% de pollution en plus. Sur l'A46 sud passent actuellement entre 60 et 150000 véhicules par jour dont 20 à 30000 poids lourds.

Des études ont démontré qu'une autoroute à 2x3 voies sature avec un taux moyen journalier de 64000 véhicules par jour et 20 % de Poids Lourds

APACHE

Adhésion possible via notre partenaire HELLOASSO

*Découper ce bon et le déposer dans la boîte aux lettres d'APACHE à la Maison des Associations 7, Allée du Château - 69780. MIONS
Contact : apache.mions@gmail.com
SITE : www.apache-mions.fr*

Adhésion individuelle : 10 €, - Adhésion familiale : 15 €

(chèque à l'ordre de «APACHE»)

Nom.....Prénom(s).....

Adresse.....

N° de tél..... Portable.....

Adresse Email.....

En cas d'adhésion familiale, prénoms et date de naissance des autres membres de la famille :

Nos actions

Octobre 2021/ Octobre 2022

Résumé des actions de FRACTURE dont APACHE pour 2021 / 2022 :

- Avec les élections, situation de latence au niveau de nos dirigeants...
- Participation à la réunion des mobilités
le 20 Novembre 2021 à Communay.
- Participation au CIE de Sibelin.
- Pression pour obtenir un RDV avec le ministre des transports
- Préparation action forte le 18 Novembre 2022

Nos actions judiciaires :

- **AMAZON : Recours avec ACENAS**
 - Jugement TA le 13/12/2020
 - Jugement 27 septembre
- **POLLUTION: (avec les amis de la terre)**
 - **Jugement conseil d'état en juillet 2021**
 - Le CE considère les mesures prises par l'état comme insuffisantes, car trop étalées dans le temps, trop imprécises ou pas assez rapides.
 - L'état est déjà condamné à payer 10 millions d'euros en liquidation de l'astreinte prononcée pour la période du 11 janvier au 11 juillet 2021 inclus.
 - **A 46 Sud : Préparation de la contre offensive judiciaire.**

Nos saisines:

Principales actions en cours par FRACTURE



Objet	Demandes	Réponses
A46 sud Décision CNDP	Saisine conseil d'état (CE) le 25/11/2020* Mémoire déposé le 25/02/2021* Tribunal compétent, TA Paris et non CE	A/R CE le 04/12/2020 06/09/21 Mémoire CNDP
AMAZON Goodman St Exupéry	Requête commune ACENAS/FRACTURE le 26/02/2019. Mémoire compl. 26/02/2020 Appel commun 14/03/21**	Jugement TA du 13/12/2020 Jugement appel 00/00/2022 ?
Pollution Amis de la terre	Septembre 2018, recours commun* Mémoire 25/10/2019* 26/01/2021 Mémoire ministère	Décision CE 10/07/2020 Décision CE du 4/08/2021
Bilan concertation	Lettre bilan au préfet du 27 septembre 2021 avec demande table ronde mobilité	
EDD <u>Sibelin</u>	Lettre Préfet le 9/12/2021, demande accès EDD et analyse étude DNV	Analyse DNV transmise au ministère par Préfet
CNDP (Présidente et Mme DEJOUR)	Lettre sur étude ATMO « Air et Santé A46 Sud » le 11 août 2022.	

*Actions engagées par Maître COFFLARD

**Action engagée par Maître TETE

Résumé des faits marquants 2021 / 2022

- ❖ **Requalification A6/A7 : ça avance**
- ❖ **Contournement Est Lyonnais : On se bat**
- ❖ **Plainte Amazon : Projet en stand by**
- ❖ **Plan de sécurité de Sibelin: On participe**
- ❖ **CFAL Sud le retour ?**

En Résumé

FRACTURE est reconnue pour son travail.

**APACHE est membre actif dans la
fédération FRACTURE.**

**Nous tenons à remercier
tous ceux qui ont contribué au
développement de notre association.**

Intervention des élus présents dans la salle

RAPPORT MORAL

HISTORIQUE des ACTIONS

- 17.12.2021: Réunion mobilités avec les élus
- 03.05.2022: Participation concertation PPA3
- 18.05.2022: Réunion avec Jen Luc FUGIT
- 01.06.2022: Réunion avec Paul VIDAL
- 28.07.2022: Enquête PPA3 au CATEM
- 05.09.2022: Rencontre JL FUGIT
- 24.09.2022: Concert 20 ans APACHE
- 28.09.2022: Rencontre avec ATMO
- 13.10.2022: AG APACHE

HISTORIQUE des ACTIONS

Et aussi :

- 2021 / 2022 : Rédaction et publication de 5 Gazettes d'Apache, journal informatique d'informations envoyé à nos adhérents.**
- Septembre 2022:**
 - Participation au Forum des associations.**

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

BILAN FINANCIER

2021/2022

**Les exercices financiers
d'APACHE vont pour cette
exercice du 1er
Septembre 2021 au 31
Août 2022.**



Recettes



Dépenses



Bilan

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire de mars 2021, notre exercice fiscal est désormais du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante

Remarques sur les comptes:

Faits marquants :

En 2019, Apache comptait **67 familles adhérentes pour 152 adhérents**

En 2021, nous avons conservé **48 familles pour 111 adhérents malgré la pandémie**

En 2022, nos actions ont permis de remonter à **70 familles pour 151 adhérents**

La subvention allouée par la Municipalité de MIONS qui avait très fortement chuté en 2021 est légèrement remontée (800 € en 2019, 400 € en 2020, 100 € en 2021, 200 € en 2022)

Il est désormais possible de régler son adhésion par virement ou par carte bancaire via notre partenaire HelloAsso

L'organisation du spectacle pour les 20 ans d'Apache le 24 septembre implique des dépenses à cheval sur 2 exercices.

Axes d'économie mis en place :

La suppression du téléphone et le changement de banque ont permis des économies importantes.

Les points positifs et les axes à venir :

La remontée des adhésions se poursuit, nous revenons à l'état des adhésions avant la pandémie.

Il faut obligatoirement amplifier notre mouvement associatif et de fait ses adhésions et ses autres ressources

Exercice APACHE du 01/09/2021 au 31/08/2022

<i>DEPENSES</i>	Exercice	<i>RECETTES</i>	Exercice	EX-1	écart
Frais administratifs (banque...)	0,00	Cotisation Adhérents	960,00	640,00	33%
Frais téléphoniques	0,00	Dons Adhérents	20,00	15,00	25%
Mission, réception	182,15				
Publicités (tracts, forum)	84,00	Intérêts sur Livret	55,35	14,26	
Achat (banderole)	50,00	Subvention :			
Assurances	336,00	Mairie	200,00	500,00	
Adhésion FRACTURE	302,00				
Site Internet	84,00				
Provision pour actions juridiques	0,00				
Contrat spectacle Mister Mat	1 108,75	Divers animation	0,00	0,00	
Total Passif	2 146,90	Total Actif	1 235,35	1 169,26	
Résultat Exercice	-911,55				

BILAN			
CRCA Livret au 01/09/2021 (prov Juridiques)	10 928,47	CRCA Livret 31/08/2022	9 763,82
Report exercice 2020/2021	231,87	CRCA 31/08/2022	426,42
Resultat exercice 2021/2022	-911,55	Caisse 31/08/2022	58,55
TOTAL	10 248,79		10 248,79

APPROBATION DES COMPTES

Montant des cotisations pour 2022/2023

La proposition du CA est de maintenir le montant à

10 € pour une adhésion individuelle

et

15 € pour un couple ou une famille

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les membres du Conseil d'administration:

- Chantal BEURRIER
- François BRUMENT
- Philippe GOURAUD
- Yannick GOURAUD
- Maurice JULLIEN
- Yolande LOBA
- Catherine KUNTZ
- Pierre KUNTZ
- Gerard LAROZE
- Michel PEYRAT
- Bruno VANANTY
- Bernard VUILLAUME

Bureau sortant

Président	: Gérard LAROZE
Vice président	: Bruno VANANTY
Secrétaire	: Chantal BEURRIER
Secrétaire Adjoint	: Catherine KUNTZ
Trésorier	: Bernard VUILLAUME
Trésorier Adjoint	: François BRUMENT

Renouvellement du CA

Fin de mandat

- Catherine KUNTZ
- Bruno VANANTY

Démissionnaire

Appel à candidature

Le mandat est de 3 années, mandat renouvelable

Prochaines actions

- Poursuivre le travail déjà engagé.**
- Participer aux réunions de quartier lorsque nous serons sollicités pour informer sur les dangers qui menacent notre environnement et sur nos actions.**
- Représenter APACHE dans toutes les réunions organisées par FRACTURE avec la préfecture, la région, la métropole, le SYTRAL, ASF ...**

MERCI AUX MEMBRES DU CA SORTANTS pour tout le travail accompli !

- Chantal BEURRIER
- François BRUMENT
- Philippe GOURAUD
- Yannick GOURAUD
- Maurice JULLIEN
- Yolande LOBA
- Catherine KUNTZ
- Pierre KUNTZ
- Gerard LAROZE
- Michel PEYRAT
- Bruno VANANTY
- Bernard VUILLAUME

POT DE L'AMITIE